

On dansera dans les écoles de la régionale des Bois-Francs, mais à certaines conditions

VICTORIAVILLE, (JD). — Les jeunes pourront bientôt danser dans les écoles de la Régionale des Bois-Francs, même si un tarif d'admission est exigé.

En acceptant, tard hier soir, de déroger à un vieux règlement, les commissaires de la régionale n'en ont pas moins imposé une restriction, à savoir que seules les Commissions municipales des loisirs pourront espérer obtenir de telles approbations.

Cet écart à ce règlement ne se fit cependant pas aussi aisément qu'on serait peut-être porté à le croire.

Le président de la régionale, le Dr Marc St-Hilaire, s'est longtemps objecté, au nom du principe toujours respecté, à ce que l'on permette des activités à but lucratif dans les écoles.

Le principal défenseur du Club Jeunesse 70 de Victoriaville, au nom duquel s'est adressé, hier soir, le directeur des loisirs de la ville de Victoriaville, M. René Gauthier, fut le commissaire Clément Cantin. Celui-ci a insisté sur l'importance de l'organisme responsable qu'est une Commission municipale des loisirs.

Les commissaires de la régionale ont ordonné le huis clos pour la rencontre avec M. Gauthier et deux membres du bureau de direction du Club Jeunesse 70.

La discussion était d'intérêt public mais les commissaires voulaient probablement discuter plus "à loisirs", ce qui les a décidé à fermer la porte de la salle des délibérations au nez du journaliste de La Tribune. D'autres informations au sujet de la discussion ont

pu être obtenues d'une autre façon.

On n'a pas caché, chez certains, qu'un acroc au règlement déjà existant pouvait entraîner des demandes à la chaîne sur tout le territoire de la régionale. C'est là qu'on a limité les demandes à une Commission municipale des loisirs, comme il s'en trouve dans la plupart, sinon toutes les villes-sœurs.

Le principal argument invoqué par M. Gauthier, hier soir, concernait certains propos tenus récemment par M. Pierre Dupeppe, du Haut-commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports. M. Dupeppe avait indiqué que les commissions scolaires devaient permettre une utilisation maximum des écoles aujourd'hui. Il a rapporté qu'une entente à ce sujet était intervenue entre

le Haut-commissariat et le ministère de l'Éducation.

Ce à quoi le président de la régionale a rétorqué que les commissions scolaires conservaient toujours leur autonomie quant à l'utilisation de leurs écoles.

Le commissaire Cantin a déhâté son point de vue jusqu'à la fin et il l'a emporté finalement. Le vote a été pris... mais les murs n'ont pas d'yeux.

Chose certaine, c'est à Victoriaville que l'on dansera bientôt dans des écoles, malgré un tarif d'admission. Les commissaires continueront d'étudier toute demande venant, aussi bien de Victoriaville que de l'extérieur, mais il faudra qu'elle parvienne d'une Commission municipale des loisirs, condition sine qua non à une acceptation.

Retraite des prêtres du diocèse de Nicolet

VICTORIAVILLE, (JD). — Les prêtres du diocèse de Nicolet révisionnent de leur retraite annuelle de deux semaines à la maison Marie-Reine des Cœurs de Drummondville, où ils ont étudié un document livrant le résultat d'une enquête, faite il y a un an.

Pendant cette retraite prêchée par un père Carme français, le Père Marie-Amans Noël, les prêtres ont pris quelques séances pour étudier ce document. Les prêtres le considèrent assez véridique, même si la situation du diocèse de Nicolet, à cause de son caractère rural, n'est pas aussi grave que dans les milieux urbains du Québec.

Ce document traite d'abord du malaise qu'on constate chez les prêtres devant le manque de vocations, devant le nombre de prêtres qui quittent le clergé, devant la baisse de l'influence des prêtres dans une société qui devient de moins en moins chrétienne.

Les autres points importants sur lesquels le document insiste sont les suivants: d'abord, les prêtres du Québec découvrent une tâche nouvelle, celle de rencontrer les groupes qui vivent loin de l'église, celle d'inventer des situations pastorales méditées. Mais les prêtres éprouvent des difficultés à s'orienter vers ces nouvelles voies, car toute la formation qu'ils ont reçue les prépare plutôt à une pastorale d'entretien qu'à une pastorale missionnaire.

M. Hubert Chalifoux élu au siège No 6 à Cowansville

GRANBY, (GT). — C'est par une majorité de 32 voix seulement que M. Hubert Chalifoux a été élu conseiller municipal à Cowansville, lors d'une élection partielle en vue de choisir un représentant pour le quartier No 6. M. Chalifoux a obtenu 139 voix, alors que M. Albert Carter, qui brigait aussi les suffrages à cette occasion en a récolté 107. Environ 54% des électeurs de ce quartier se sont prévalus de leur droit de vote.

Les bureaux de scrutin, installés à l'hôtel de ville de l'endroit, ont fermé leurs portes à 6 heures p.m., et il ne fallut pas plus de 30 minutes par la suite, avant que le président d'élections, M. Jean Leduc, puisse annoncer le résultat du scrutin.

Le nouveau conseiller entrera en fonction immédiatement, et, c'est le cas de dire, il n'a pas perdu de temps pour occuper son nouveau poste. Dès le lendemain, de l'élection, soit hier, il participait à une première réunion du conseil municipal de Cowansville. Son terme se terminera au début de novembre 1970, alors que des élections générales auront lieu à tous les sièges.

Ces élections partielles avaient été rendues nécessaires par la démission de deux conseillers MM. J. A. Ritchie au siège No 1 et Paul Milette, au

siège No 6, avaient en effet renoncé leur démission, l'un pour des raisons personnelles et

l'autre parce que ses obligations l'obligeaient à déménager en Ontario.

Granby et environs

GRANBY, (GT). — La Jeune chambre de Granby tiendra sa prochaine rencontre ce soir, au restaurant Belval. M. Jean-Louis Tétreault, maire de la cité de Granby, sera alors le conférencier invité. Celui-ci profitera de l'occasion pour entretenir les membres de la Jeune chambre sur les principaux problèmes municipaux de l'heure et sur les moyens dont peut disposer l'organisme pour contribuer à une amélioration.

Un incendie d'origine inconnue a causé des dommages de l'ordre de \$3,000 à la demeure de M. C.-E. Charbonneau, au 320 de la rue Laurier. Tous les effets personnels de la famille, pour une somme additionnelle de \$5,000, ont aussi péri dans le sinistre, qui n'a heureusement fait aucun blessé. Près de 30 pompiers, sous les ordres du directeur Raymond Forand, ont mis plus d'une heure à maîtriser l'élément destructeur. Aucun membre de la famille ne se trouvait à la maison au moment de l'incendie.

La ligue féminine de ballon-balai, mise sur pied par les Loisirs de Granby possède maintenant son comité propre, sous la direction de Mme Pauline Robert. Une cédule de 45 parties est prévue à la polyvalente Immaculée-Conception pour les parties à l'intérieur, et au parc Dubuc pour les parties extérieures. Toutes les jeunes filles de 12 à 16 ans sont invitées à s'inscrire, en communiquant avec les Loisirs de Granby ou avec Mme Robert.

Un jeune homme de Cowansville s'est infligé des coupures légères en s'effondrant dans la vitrine d'un restaurant de l'endroit. Il fut transporté à l'hôpital Brome-Missisquoi Perkins, où il recut les soins nécessaires à son état avant de regagner son domicile. Les dommages à la vitrine sont évalués à quelque \$100.

L'ex-maire Marcel Collin demande un seul chèque de \$5,566.11

PLESSISVILLE, (GAB). — Le maire Rosaire Côté ainsi que les conseillers Raymond Hainse, Fernand Fournier, Gaston Carignan, Jean-Marie Fortier, Gérard Goulet et Marc-Aurèle Bergeron ont décidé de prendre information juridique avant de donner suite à une demande de M. Marcel Collin, ex-maire de Plessisville.

M. Collin a demandé au conseil municipal, d'autoriser le secrétaire-trésorier de la ville M. Benoît Laliberté, à émettre un seul chèque au montant global de \$5,566.11; ce chèque remplacerait ceux que M. Marcel Collin a en sa possession depuis plus de cinq ans. Cette somme est le remboursement des frais de représentation pa-

vés à l'ex-maire Marcel Collin, chèques que ce dernier n'a pas encore négociés. Ces chèques portent des dates antérieures à cinq ans passées.

Remerciements

Le nouveau conseil municipal de Plessisville a adopté une résolution par laquelle il re-

mercie les membres de l'ancienne administration pour le dévouement manifesté à la cause publique. A l'occasion de la même assemblée, le maire Rosaire Côté et ses collègues ont pris connaissance d'une autorisation donnée par le ministère des Affaires municipales, autorisation pour un emprunt temporaire de \$25,000.

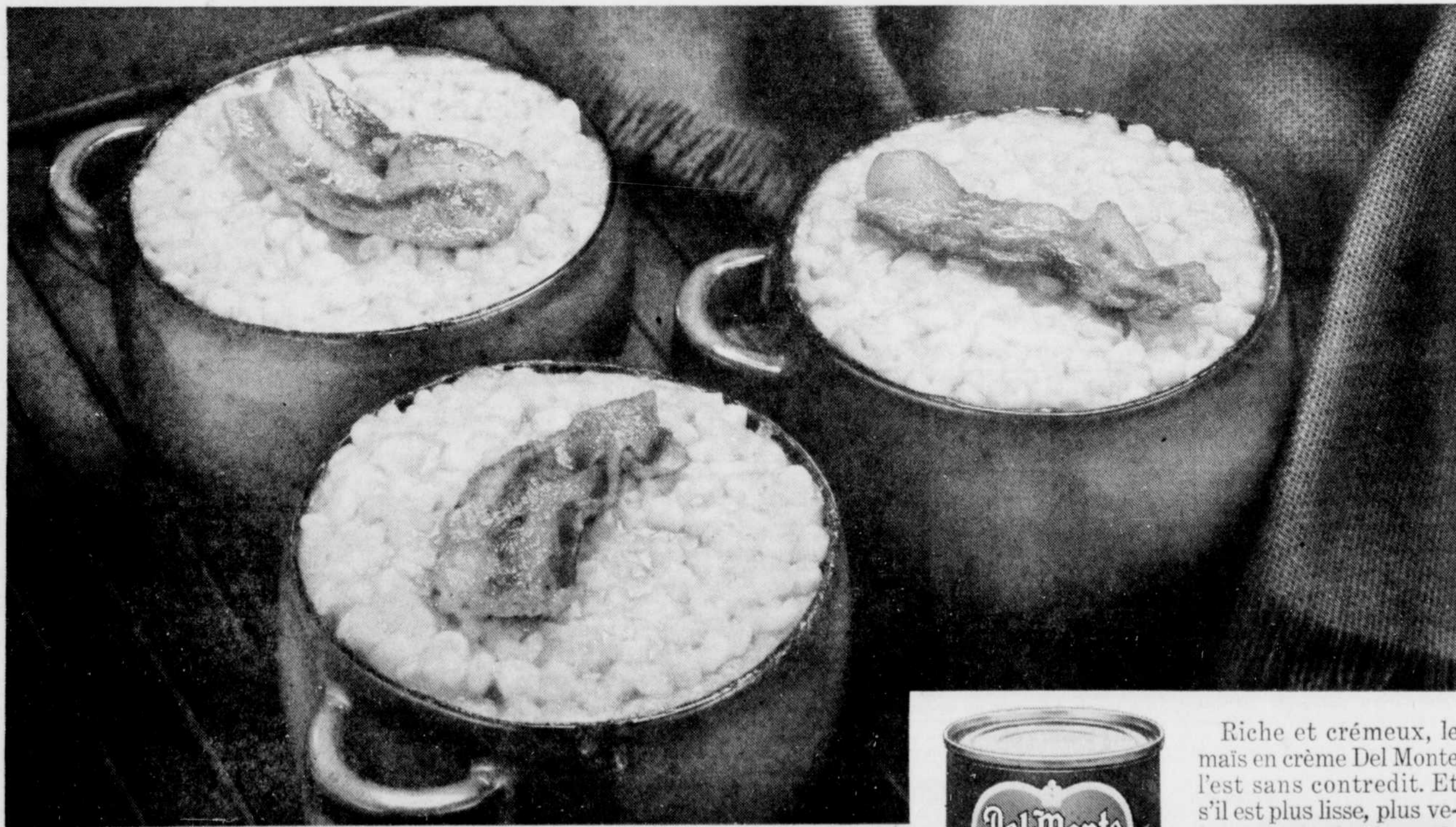
Un plat différent qui ne laisse pas indifférent...

Mais en cocotte Seigneurie

- 1 boîte (14 oz) de maïs en crème Del Monte
- 2 oeufs
- 2 c. à table de farine
- 1 c. à table de sucre
- 2c. à table de beurre fondu
- 1 tasse de lait
- 1 c. à thé de sel

1/8 de c. à thé de poivre
Battez les oeufs légèrement. Ajoutez le maïs en crème Del Monte et la farine, et mélangez bien. Incorporez les autres ingrédients et versez dans une cocotte. Déposez la cocotte dans un plat d'eau chaude et faites cuire

environ 75 minutes dans un four à 350°, ou jusqu'à ce que ce soit ferme. 6 portions. Garnissez avec tranches de bacon de flanc grillé. Temps de préparation: de 10 à 15 minutes. Coût: environ 20 cents la portion.



Riche et crémeux, le maïs en crème Del Monte l'est sans contredit. Et s'il est plus lisse, plus velouté que tout autre maïs en crème, c'est que nous le cultivons spécialement pour ça.

Quant à son goût, il est toujours excellent... même si vous n'êtes pas encore un cordon-bleu.

Le maïs en crème Del Monte. Ça fait vraiment toute la différence!

Comptez sur nous pour faire la différence!

La piscine Montcalm: réouverture possible (p. 3)

Plus de 2,000 places libres aux écoles élémentaires (p. 3)

VICTORIANVILLE
PLESSISVILLE — PRINCEVILLE
ARTHABASKA — WARWICK

LA TRIBUNE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN DE LA RIVE SUD

Faites des heureux autour de vous.
Donnez généreusement au
"Noël du pauvre"
des Lions de Victoriaville.

60e ANNEE — No 237

SHERBROOKE, MERCREDI, 26 NOVEMBRE 1969

★ ★ ★ ★ 10 CENTS

Le président Nixon en donne l'assurance

GUERRE BIOLOGIQUE ÉCARTÉE

WASHINGTON, (AFP) — Le président Richard Nixon, dans une importante déclaration qu'il a lue hier devant les caméras de la télévision et les microphones, a annoncé que les États-Unis renonceraient à toute utilisation d'armes biologiques et à toute autre forme de guerre biologique.

Il a réaffirmé également que les États-Unis ne seront jamais les premiers à faire usage d'armements chimiques mortels ou paralysants.

Le gouvernement américain, a dit le président des États-Unis, a l'intention de liquider tous les stocks existants d'armements bactériologiques. Le chef de l'exécutif a annoncé cette série de décisions à l'issue d'une réunion qui s'est déroulée à la Maison blanche et à laquelle participaient les leaders du congrès.

La question des armements biologiques, bactériologiques et chimiques avait fait l'objet la semaine dernière d'une réunion du Conseil national de sécurité et M. Nixon a souligné que ce triple problème avait fait l'objet depuis le 20 janvier dernier de l'examen le plus approfondi qui ait jamais été effectué au niveau présidentiel.

Le président, dans sa déclaration, demande au Sénat de ratifier le protocole de Genève de 1925 interdisant l'utilisation d'armements chimiques et bactériologiques.

Toujours dans sa déclaration, M. Nixon a précisé que les recherches ont été effectuées cette année non seulement par le Conseil national de sécurité mais par les départements d'État et de la Défense, l'Agence pour le contrôle des armements et du désarmement, le Bureau de science et technologie et divers services de renseignement. La déclaration présidentielle comporte deux chapitres: programme de guerre chimique et programme de recherches biologiques.

Les États-Unis, déclare M. Nixon: — "réaffirment qu'ils renonceraient, ainsi qu'ils l'ont souvent répété, à être les premiers à utiliser des armements chimiques mortels; — "étendent cette renonciation afin

d'y englober l'utilisation en premier de produits chimiques paralysants ou qui incapacitent".

"Conformément à ces décisions, l'administration soumettra au Sénat en vue de sa ratification le protocole de Genève de 1925 qui interdit l'utilisation en premier au cours d'une guerre de gaz asphyxiants, de gaz empoisonnants ou d'autres gaz ainsi que le recours à des formes de guerre bactériologiques. Les États-Unis ont depuis longtemps appuyé les principes et les objectifs de ce protocole. Nous effectuons ce pas vers une ratification officielle du protocole pour renforcer notre position qui consiste à placer des interdictions internationales sur l'utilisation des telles armes".

"Les armes biologiques, fait remarquer M. Nixon, ont des conséquences massives, imprévisibles et parfois incontrôlables. Elles peuvent produire des épidémies globales et compromettre la santé des générations à venir. En conséquence, j'ai décidé que:

— les États-Unis renonceraient à utiliser des agents et des armes biologiques mortelles ainsi que toutes autres formes de guerre biologique;

— les États-Unis limiteront leurs recherches biologiques à des mesures défensives et de sécurité telles que l'immunisation;

— le département de la défense a reçu des instructions de formuler des recommandations relatives à la liquidation des stocks existants d'armes bactériologiques".

"Dans l'esprit de ces décisions, les États-Unis s'associent aux principes et aux objectifs du projet de convention soumis par le Royaume-Uni qui interdirait l'utilisation de toute forme de guerre biologique".

Nouvelles brèves

Pour les voyages de noces

NIAGARA FALLS, N.Y., (PA) — Les chutes américaines du Niagara sont de retour, après un arrêt de près de six mois. Les ouvriers ont commencé en effet, hier, mardi, à démonter le batardeau qui retenait les eaux du Niagara. Si tout se déroule normalement — et les ingénieurs des forces armées des États-Unis en sont convaincus — les eaux recommenceront à se précipiter comme d'habitude d'ici la fin de la semaine.

Le batardeau avait été construit au printemps dernier pour détourner les eaux et assécher le précipice, afin que les géologues puissent travailler à loisir à l'arrêt de l'érosion.

Roses Christian Barnard

LE CAP, (AFP) — Pour donner davantage de piquant à leurs affaires de cœur, les amoureux du monde pourront bientôt offrir des bouquets de roses "Dr Christian Barnard". Deux floralistes de la province du Cap viennent en effet de créer une nouvelle variété de rose qu'ils ont baptisée du nom du célèbre chirurgien sud-africain.

Les deux pépiniéristes, MM P. Fisher et W. E. Krause, se gardent toutefois de garantir l'acheteur contre tout phénomène de rejet auquel il pourrait se heurter de la part de la receptrice de la rose.

Canada: poubelle...

OTTAWA, (PC) — Une exposition canadienne itinérante destinée aux pays francophones d'Afrique présente notamment une perruche blonde, une poubelle pleine de déchets, des médicaments et une roue provenant d'un vieux chariot de ferme.

Et... aucune photographie de la reine.

"Scandaleux", a déclaré hier l'ancien premier ministre John Diefenbaker après avoir visité l'exposition lors de sa présentation par le ministre des Affaires extérieures M. Mitchell Sharp, aux représentants des pays francophones d'Afrique.

La présentation une caravane de trois wagons, a été préparée au coût de \$150,000 et comprend une photographie du secrétaire d'État, M. Gérard Pelletier.



"Cher ministre, pour suivre votre politique d'économie, nous avons décidé de réduire votre personnel".

Saskatchewan: sécession!

REGINA, (PC) — Le Syndicat des producteurs de blé de la Saskatchewan a affirmé mardi que l'Ouest du Canada devrait étudier les implications d'une sécession si le gouvernement d'Ottawa n'apporte pas suffisamment d'attention à résoudre les problèmes de cette région du pays.

Ce commentaire était compris dans une déclaration émise ce matin par le Saskatchewan Wheat Pool. Le syndicat n'a pas élaboré sa pensée.

Splendeur hivernale...



La poudrière et la brume dansaient sur les eaux déchainées, un soleil craintif faisait une légère trouée dans le ciel tout gris tandis que l'hiver établissait sa demeure pour de longs mois. (Photo La Tribune, par Dough Gerrish)

Voyage éclair de Bertrand à New York

QUEBEC, (PC) — Le premier ministre du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, a effectué un voyage éclair à New York où il a eu des entretiens semi-publics avec des industriels et financiers américains.

M. Bertrand était accompagné, à cette occasion, de son ministre des Finances, M. Mario Beaulieu, et du président de l'Hydro-Québec, M. Roland Giroux.

Selon un porte-parole du bureau du premier ministre, il s'agissait d'un voyage privé et non officiel et c'est pour cette raison qu'il n'a pas été annoncé publiquement, a dit le porte-parole qui s'est refusé à fournir plus de précisions.

Rappelons qu'il y a une dizaine de jours, le chef du gouvernement québécois avait profité de son passage à Toronto pour s'entretenir avec les financiers canadiens.

On sait que les marchés financiers canadiens et américains sont les principaux acquéreurs des obligations du gouvernement québécois et de l'Hydro-Québec.

Les observateurs sur la colline parlementaire soulignent à ce sujet que le budget du Québec et les emprunts qu'il comporte, qu'on le veuille ou non, passent par Toronto et New York.

La question sera étudiée à Sherbrooke

Campagne en faveur de la réintégration de Flamand au sein de l'Union nationale

Par André BELLEMARE

QUEBEC, (PC) — Le député de l'Union nationale du comté de Saint-Hyacinthe, M. Denis Bousquet, a amorcé, hier à Québec, une campagne en faveur de la réintégration de M. Antonio Flamand, député indépendant de Rouyn-Noranda, dans les rangs du parti.

Dans une brève rencontre avec les journalistes, M. Bousquet, ami personnel de M. Flamand, a dit que le chef du parti, M. Jean-Jacques Bertrand, le caucus et le conseil national de l'UN devraient étudier "très sérieusement" la réintégration d'un homme du calibre de M. Flamand.

Ce dernier a démissionné de l'UN, à la fin d'octobre, en raison d'un profond désaccord avec la politique linguistique du gouvernement, énoncée dans le bill 63.

Même pardon

"Je crois que M. Flamand a droit au même pardon que le ministre des Affaires culturelles, M. Jean-Noël Tremblay, qui avait plus ou moins accusé M. Bertrand de s'être fait élire chef du parti avec le concours de la Mafia au congrès de juin dernier", a dit le député de Saint-Hyacinthe.

Il a ajouté que cette question du retour de M. Flamand sera soulevée lors de la réunion du conseil national du parti qui doit se tenir en fin de semaine à Sherbrooke.

Droit de M. Flamand

M. Bousquet a rappelé que M. Flamand "travaille depuis 15 ans dans

l'UN et il est un homme au dévouement sincère, au cœur vaillant qui s'est battu pour des idées auxquelles il croit".

Il a admis que son collègue de Rouyn-Noranda a "peut-être dépassé la mesure dans certains cas aux yeux du parti, mais je crois qu'il a droit au même pardon que M. Tremblay".

Interrogé par un journaliste ce qu'il adviendrait s'il n'obtient pas gain de cause auprès des dirigeants de l'UN, le député de Saint-Hyacinthe a simplement répondu: "A chaque jour suffit sa peine".

Mêmes raisons

Un autre ancien député de l'UN, M. Jérôme Proulx, député de Saint-Jean, avait quitté le parti pour les mêmes raisons que M. Flamand au cours du débat sur le bill 63. M. Proulx vient de rallier les rangs du Parti québécois.

MM. Proulx, Flamand et Bousquet s'étaient fortement opposés au bill 63, en février dernier, et leur opposition

avait contribué à forcer le gouvernement à retirer cette législation projetée sur les droits linguistiques des minorités.

Fin de l'étude du bill sur la Fonction publique

QUEBEC, (PC) — Le comité plénier de l'Assemblée nationale a terminé l'étude du bill 23, après y avoir apporté de nombreux amendements. Le projet de loi, qui vise à créer un ministère de la Fonction publique, avait été adopté en deuxième lecture, vendredi dernier, et la troisième et dernière lecture devrait avoir lieu d'ici quelques jours.

Bill 63

Tous trois sont reconnus comme d'ardents nationalistes. M. Bousquet était également en désaccord avec le bill 63. Contrairement à ses collègues Proulx et Flamand, il avait respecté les règles du jeu en s'abstenant de voter en troisième lecture au lieu de se prononcer contre le projet de loi, tel que l'avait exigé le premier ministre.

Avenir politique

Quant à l'avenir politique de M. Flamand, il est encore incertain. Il est possible qu'il continue de siéger comme indépendant à l'Assemblée nationale, qu'il rejoigne le PQ ou qu'il se retire de la politique active à la fin de son mandat de député.

Il doit poursuivre les consultations auprès de ses électeurs de Rouyn-Noranda à l'issue desquelles il prendra une décision définitive.

Les observateurs estiment que M. Flamand ne serait pas disposé à réintégrer le parti de l'UN, même si on lui accordait le pardon.

"Suicide"

C'est lui-même qui a déclaré, lundi, que "ce serait un suicide pour les Québécois de voter pour les libéraux ou l'UN". M. Flamand a fait cette déclaration au cours d'une assemblée à Saint-Honoré, comté de Chicoutimi.

MM. Flamand et Bousquet sont deux professeurs âgés de moins de 40 ans. Ils siègent à l'Assemblée nationale depuis juin 1966.

Première boîte de roches lunaires de la mission Apollo 12 au laboratoire

HOUSTON, (AFP) — La première boîte d'échantillons de roches ramassées par Charles Conrad et Alan Bean sur la Lune au cours de la mission Apollo 12 est arrivée hier en fin d'après-midi au laboratoire de réception lunaire de Houston.

Autres boîtes

Elle avait été accompagnée dans son voyage entre le porte-avions Hornet et la base aérienne d'Ellington, par d'autres boîtes contenant notamment des films et pellicules photographiques et des échantillons biologiques prélevés sur les trois astronautes.

Camion

Débarqués de l'avion spécial de l'armée de l'air qui les avait transportés, ces coffrets ont été placés sur un camion de la NASA, et acheminés sous escorte jusqu'au laboratoire de réception lunaire, dans l'enceinte du complexe de la NASA.

"A manier avec précaution", telle était la libelle de l'étiquette de couleur qui avait été apposée sur le coffret de roches lunaires. Le camion blanc au sigle de la NASA, a été escorté tout au long des quelques milles séparant la base du laboratoire par des policiers en motocyclettes.

Il n'a été arrêté à aucun moment par les feux rouges et quelques dizaines de minutes plus tard, deux techniciens portant des tenues grises ont déchargé ces précieux coffrets.

50 livres

La boîte d'échantillons lunaires reçue mardi à Houston contient 50 livres de roches.

Une autre boîte est attendue à Houston aujourd'hui.

Morin à la tête de la délégation canadienne et québécoise à Paris à la conférence sur l'éducation

QUEBEC, (PC) — Le premier ministre du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, a confirmé, hier, à l'Assemblée nationale, que le ministre d'État à l'Éducation, M. Jean-Marie Morin, présidera la délégation canadienne et québécoise lors de la prochaine conférence des ministres francophones de l'Éducation.

Celle-ci aura lieu à Paris, du 1er au 4 décembre.

En réponse à des questions du chef de l'Opposition, M. Jean Lesage, le premier ministre a expliqué que cette façon d'agir fait suite au protocole d'entente intervenu entre Québec et Ottawa.

Ce protocole est semblable à celui survenu à l'occasion de la conférence de Kinshasa, l'an dernier.

"Ce qui veut dire que toutes les questions de drapeau, de protocole, d'officialisme et autres "bébelles" sont réglées", a demandé le chef de l'Opposition.

"Nous allons essayer de réduire le plus possible les querelles de petits bœufs", a répondu M. Bertrand.

AUJOURD'HUI DANS les Bois-Francs

● Stationnement interdit dans les rues de Victoriaville et d'Arthabaska entre minuit et huit heures du matin, jusqu'au 1er avril. page 4

● On pourra danser bientôt dans les écoles de la région... le des Bois-Francs... mais à certaines conditions. page 5

● Les "Jeunes du monde" des Bois-Francs se préparent à l'avenir par l'esprit d'équipe au cours d'un camp à St-Valère. page 4

pages	pages
Comiques 37-38	Mots croisés 28
Décès et funérailles 39	Mot perdu 38
Editorial 6	Radio, TV et arts 25
Féminines 13-14-15-18	Sherbrooke et région 2-3-4-5
Finance 23	Sports 33-35-36
Horoscope 39	



Dans perspectives cette semaine:
LA TRIBUNE
Hôtel sous la tente dans le Sahara

En quelques lignes

VICTORIAVILLE — Au dernier souper du club Richelieu, Michel Auger ne s'est aperçu qu'à la toute fin du repas que quelqu'un avait glissé dans la poche de son veston... plusieurs ustensiles de cuisine. On peut s'imaginer sa surprise en se levant de table...

La journée d'activités à l'intention des élèves de l'école de Métiers de Victoriaville a remporté un éclatant succès hier. Dans l'avant-midi, les élèves ont eu l'opportunité d'entendre plusieurs conférences tandis que, durant l'après-midi, les étudiants se sont retrouvés dans diverses activités sportives. L'organisateur était Roland Gingras.

C'est ce soir, à la salle des délibérations de l'hôtel de ville, qu'aura lieu l'importante assemblée générale des membres de la Chambre de commerce de Victoriaville, ceux qui ont été mêlés de près à la polémique désormais célèbre sur le bill 63.

Dans la région du Saguenay, on se plaît à dire que le départ de Jocelyn Hardy a réduit la force des Tigres de 40 pour cent et le départ de Michel Labrosse de 25 pour cent. C'est étrange qu'avec 33 pour cent d'efficacité, les Saguenays, supposément plus puissants que l'an dernier, aient sombré 12-5 devant les Tigres, lors du dernier match...

La direction des Tigres est d'avis que l'équipe allie d'excellents successeurs à Hardy et Labrosse. "Nous sommes même prêts à affirmer que la présente édition des Tigres est 17,5% supérieure à l'an dernier", peut-on lire dans le Tigrigramme émis hier.

René Gauthier, le directeur des Loisirs à Victoriaville, est en vacances depuis aujourd'hui. Il passera le reste de la semaine à Montréal, afin de participer aux diverses activités entourant la classique de la Coupe Grey.

Incidemment, René était l'invité, lundi soir, des promoteurs d'une commission municipale des loisirs à Abésto. On lui a demandé, durant environ deux heures, une foule d'informations pouvant aider à la concrétisation de ce projet dans la ville de l'amante.

L'ami Jacques Rondeau sera l'objet d'une fête, samedi soir, en reconnaissance des services rendus depuis deux ans au club Aramis Warwick. Cette fête est organisée par le nouveau bureau de direction du club.

Le président de la commission scolaire de Victoriaville, M. Clément Cantin, était l'invité, dimanche dernier, du comité d'action politique du Conseil central de Victoriaville, et non pas de la Chambre de commerce de Victoriaville. Mille excuses à Paul Roux, le dévoué président de ce comité.

Les enquêtes du coroner qui devaient avoir lieu hier soir et jeudi, ont été remises au 9 et 11 décembre prochain...

Les Dames auxiliaires de la Légion Royale Canadienne, 34 rue Ste-Marie, annoncent la tenue d'une soirée récréative pour samedi soir, le 23, à compter de 7h30... On procédera au tirage de plusieurs prix de présence... tous sont bienvenus...

Les membres du Club Auto Sport Cobra tiendront une cobra de Victoriaville de fête de la Ste-Catherine, samedi soir, à leur local de la rue Beauchemin...

C'est ce soir, à compter de 8h30, à la Salle Académique de l'école Ste-Jeanne d'Arc que le Cercle d'éleveurs de bovins de Warwick tiendra son assemblée générale...

Chronique de la CML

VICTORIAVILLE, (JD) — Voici un bref résumé des questions portées à l'ordre du jour de la dernière assemblée régulière des membres de la Commission municipale des loisirs de la ville de Victoriaville.

Au sujet de la demande des cadets de la Légion canadienne pour l'obtention d'une salle, le samedi matin, la demande fut faite à la commission scolaire régionale pour la salle de l'école Ste-Famille, le samedi matin, de 9h à 11h30. Il est résolu par les membres de la CML qu'un montant de \$50 soit utilisé pour défrayer le coût du concierge, en collaboration avec la Légion.

Lettre de M. Jean-Noël Roux, responsable de l'Institut de yoga des Bois-Francs, pour remercier la CML de sa collaboration aux cours de yoga.

Au sujet des activités de danse du club Jeunesse 70, sous la juridiction du Service des loisirs, il est proposé qu'une rencontre ait lieu avec les commissaires pour l'obtention d'une salle pour ces activités.

Il est décidé que le personnel du Service des loisirs pourra participer à différents congrès ou sessions d'étude de leur choix, en autant que la dépense maximum sera celle indiquée au budget pour l'année.

Rapport de MM. J.-M. Aubut et René Gauthier au sujet de leur visite au Centre d'art, en ce qui regarde l'entretien du local ainsi que la lecture d'un rapport fait par le chef adjoint Normand Arsenault, du Service des incendies. Il est suggéré qu'une visite du local soit faite cette semaine.

Au sujet du comité des citoyens des activités culturelles, il est proposé que le délégué de la CML soit l'abbé Roch Dion, et qu'une demande soit faite à la directrice du Centre d'art, Mme Suzanne Bastien, pour connaître les noms des membres de ce comité.

Lecture du règlement concernant la danse à Victoriaville. Il est résolu de recommander l'adoption de ce règlement par le conseil municipal, en y ajoutant deux amendements.

Le directeur des loisirs, M. Gauthier, fait part aux membres de ses démarches entreprises dans la demande d'aide de membres du Club de la Fraternité (Age d'Or) pour les aider à se structurer et tenir une assemblée annuelle avec présentation des rapports et élections.

Claude Verville domine la colonne des pointeurs dans la Commerciale, section B

VICTORIAVILLE, (JD) — Le rapide Claude Verville domine présentement la colonne des compteurs de la ligue Commerciale Molsen, section B, avec 14 points. Verville est sans doute l'un des principaux facteurs des succès de l'équipe Huron depuis le début de la saison.

Le Huron occupe en effet le premier rang avec 10 points, grâce à cinq victoires contre aucune défaite. Verville possède de plus grand nombre d'assists, soit huit depuis le début du calendrier.

Jean-Guy Marcotte, du Cormier, vient au deuxième rang avec 12 points, suivi de Bernard Leblond et Denis Dubé, du Huron, avec 11 et 10 points respectivement. Normand Dubreuil, du Restaurant Belvu, suit avec 9 points. Marcotte et Dubreuil ont jusqu'ici réussi le plus de francs-butts, soit huit en cinq et quatre parties respectivement.

Chez les gardiens de but,

Paul-Emile Boisvert, du Restaurant Belvu, présente la meilleure fiche individuelle, soit 2,8 buts alloués en moyenne par partie. Il est talonné par André Tétrault, de l'hôtel Huron, avec 3,5. Viennent ensuite Roger Labarre, du Cormier, 6,6, et Réal Vigneault, du Trois-Rivières Auto, à 6,8 buts.

Yvon Nolin, de l'hôtel Huron, demeure le joueur le plus puni du circuit avec 32 minutes passées au cachot.

Au classement, le Restaurant Belvu s'est installé au deuxième rang avec six points, deux de plus que le Cormier. Le Trois-Rivières Auto ferme la marche, n'ayant pu inscrire un seul point encore.

Ces statistiques ont été fournies par Claude-René Dion, statisticien pour la section B. Elles n'englobent pas les résultats des parties disputées lundi soir dernier, au Centre sportif Jean Béliveau.

On se souvient que l'hôtel Huron avait difficilement eu raison du Trois-Rivières Auto par le compte de 2-1, tandis que le Cormier avait infligé un revers de 7-4 au Restaurant Belvu, pour ainsi grimper au deuxième rang du classement.

Un nouveau souffle de vie à la JC de Victoriaville

VICTORIAVILLE, (ML) — On a insufflé une nouvelle vie à la jeune Chambre de Victoriaville, hier soir, alors que les 8 membres encore actifs se sont réunis pour se donner une nouvelle direction et relancer le programme de l'année.

A la suite de la démission de M. Michel Chartier, à la présidence, et de son vice-président, M. Denis

Charland, le vice-président responsable à la régionale, Mlle Pauline Fecteau, s'est rendue à Victoriaville pour régulariser la situation.

Le président régional, M. Marc Lessard, de Disraeli assistait à cette rencontre. M. André Harrison a été élu président de la Chambre locale jusqu'en mars. Il sera assisté des vice-présidents Réal Biéau, qui demeure en fonc-

tion, et Claude Bouffard, nouveau vice-président élu.

De plus, M. Gilles Simard a conservé son poste de directeur dans l'exécutif et on lui a adjoint, MM. Réal Boiclard et Jean-Luc Tardif. Le nouveau conseil verra à nommer, ces jours-ci, un secrétaire et un trésorier pour le mouvement.

Le président régional

Lessard a félicité les hommes qui ont accepté de s'engager à donner un nouvel essor à la Chambre.

On a mentionné que, pour le moment, les comités de l'illumination des fêtes, qui fonctionnent très bien, et celui de la conduite préventive, seront conservés.

S'il y a lieu, on en ajoutera d'autres avec le temps.

Un "mini-congrès" régional de ballon sur glace à Victoriaville

VICTORIAVILLE, (JD) — La nouvelle Fédération provinciale de ballon sur glace du Québec tiendra un mini-congrès régional, ce soir, au Motel Lion d'Or de Victoriaville.

Le président pour la région des Cantons de l'Est, Normand Arbour, de Victoriaville, accueillera alors les magnats de cette nouvelle section de la Confédération des sports du Québec, M. Claude Genest, de Montréal, et son comité, seront les principaux invités pour cette occasion.

Plusieurs membres des loisirs régionaux, dont l'animateur Bertrand Beaulieu, seront aussi présents, de même que plusieurs membres locaux du Service des loisirs.

Les invités et la direction du circuit régional O'Keefe se réuniront au souper, vers 6 heures, ce soir, après quoi toutes les équipes de la région des Cantons de l'Est sont invitées à assister à l'assemblée plénière de huit heures. On expliquera alors l'établissement de cette nouvelle fédération, son but, ses objectifs et ses avantages au niveau provincial.

M. Arbour compte bien faire de ce mini-congrès un réel succès, et attend environ 400 joueurs de ballon sur glace à cette réunion générale d'information sur un sport en pleine évolution, et qui connaît de plus en plus de popularité.

Compétition de judo pour les jeunes

VICTORIAVILLE, (JD) — Une compétition de judo à l'intention des jeunes garçons et filles se tiendra dimanche, à l'école Mgr Côté, rue Laurier, à Arthabaska. Cette rencontre débutera à 2 heures précises.

Cette information a été transmise hier, par Marcel Roberge, de l'école de judo Roberge.

Tous les judokas ayant deux mois de pratique ou plus sont invités à participer à cette compétition. Les rencontres de ce genre constituent un atout précieux dans la formation que le judo est en mesure d'apporter.

C'est le temps pour les moniteurs de vérifier l'efficacité de la technique enseignée et pour les élèves de démontrer leurs aptitudes pour l'acquisition de ceintures supérieures. C'est également la une excellente occasion de faire des amis avec tous les autres judokas de la province invités à cette rencontre.

Autos-neige: courses d'accélération

VICTORIAVILLE, (JD) — Les amateurs de sensations fortes seront très bientôt servis à souhait à Victoriaville.

Des courses d'accélération (drag) pour autos-neiges auront lieu en effet les 30 novembre, 7 et 14 décembre. Tout conducteur d'auto-neige peut participer à ces courses. Il y aura une classification selon les catégories d'autos-neige.

Le président du club de tir Victoria, M. Aldé Demers, à qui on a confié l'organisation de ces épreuves, a précisé, hier, que des bourses seraient distribuées au premier et second de chaque catégorie. De plus, des trophées seront remis aux gagnants qui se seront classés à deux reprises au cours de trois courses.

La piste aménagée à l'aérodrome municipal, rue du Filire, à Victoriaville, est longue d'un cinquième de mille, soit 1.600 pieds.

La population est invitée à assister à ces courses qui susciteront sans doute beaucoup d'intérêt.



FND — A l'issue de la dernière rencontre des Foyers Notre-Dame de Victoriaville, une personne de l'assistance, Soeur Lucienne Jacques, à gauche, a été photographiée au moment où elle s'entretenait avec Soeur Bellemare, au centre, et l'abbé Lavoie.

L'éducation, la religion, la famille... et les FND

VICTORIAVILLE, (JD) — "L'éducation et la famille", tel était le thème de l'exposé fait par les deux invités à la dernière rencontre des Foyers Notre-Dame de Victoriaville, au sous-sol de l'église St-Gabriel.

Soeur Thérèse Bellemare et l'abbé Emilien Lavoie, tous deux responsables au Centre diocésain de la recherche pastorale, traitaient de l'éducation dans la famille. Un document servait de base à l'exposé, soit l'enquête sur la famille réalisée l'an dernier.

L'éducation est-elle un problème important au sein de la famille? L'enquête révèle que 33 pour cent des familles du diocèse y voient un grand

problème. Les parents affirment que leur rôle en éducation est plus considérable qu'autrefois. Les parents se sentent-ils aptes à assumer leur fonction? "Il semble évident, d'après l'enquête, que les parents ont besoin d'aide", ajoute Soeur Bellemare. "C'est-à-dire, ils la trouveront auprès d'autres parents, des professeurs et au sein de mouvements tels les FND."

L'abbé Lavoie, vu sa part, a parlé de la vie religieuse des familles. "La mentalité religieuse actuelle de nos familles du diocèse semble dans la confusion". Ainsi, l'enquête dit que 97 pour cent des familles estiment utiles les conseils prodigués par les prêtres

pour le bonheur du ménage. Pourtant, 68 pour cent de ces mêmes familles affirment que le fait d'être catholiques n'influence pas leur vie familiale. Cette confusion est sans doute le résultat de l'évolution dans la mentalité religieuse.

Enfin, il semble qu'il y ait dissociation entre les valeurs humaines de la famille et la vie chrétienne. Ainsi, 82 pour cent des couples discutent fréquemment de leurs enfants, 72 pour cent de la politique et 38 pour cent de religion.

Après les exposés de Soeur Bellemare et de l'abbé Lavoie, une période de questions a permis un libre échange entre les invités et les membres du FND.

Dans les rues de Victoriaville et d'Arthabaska

Stationnement interdit entre minuit et huit heures

VICTORIAVILLE, (ML) — Les automobilistes de Victoriaville et d'Arthabaska

sont priés de noter que le stationnement dans les rues de la ville et sur les

terrains de stationnement sont prohibés entre minuit et 8 heures a.m., à compter

de cette semaine, et jusqu'au 1er avril 1970.

Les "Jeunes du monde" des Bois-Francs se préparent à l'avenir par l'esprit d'équipe au cours d'un camp à St-Valère

VICTORIAVILLE, (JD) — Les clubs "Jeunes du Monde" de la région des Bois-Francs viennent de vivre un camp formidable à St-Valère. Soeur Gisèle St-Louis, professeure, à l'école Ste-Marie de Princeville, et membre de l'équipe diocésaine, avait organisé ce camp en collaboration avec les aumôniers et les éducateurs responsables du mouvement des diverses écoles secondaires. Chaque école avait une partie du programme à réaliser.

L'équipe de Warwick a révisé, avec les jeunes, le sens de leur engagement. Les "Jeunes du Monde" sont fils de l'Eglise et missionnaires. Ils voient clair, fraternellement, partageant, agissant, luttant pour la paix, se préparent à l'avenir par l'esprit d'équipe. Voici quelques idées proposées: Si l'on n'aime pas, on ne fait qu'exister; quand on aime la joie et qu'on aime les autres, on répond à l'appel du Seigneur qui veut que son message d'amour soit annoncé: on a à découvrir le monde avec ses beautés et ses problèmes; on a à détruire les frontières dressées par l'égoïsme; il ne faut pas avoir peur de prendre sur ses loisirs pour réaliser les projets du club.

L'école Morissette

L'école Albert Morissette avait à expliquer ce qu'est la lucidité pour le jeune. C'est d'abord de prendre connaissance des problèmes du monde actuel; de quitter le rêve afin d'avoir les deux pieds sur terre; de se mettre au courant de la situation du hippy, du délinquant et du véritable engagé social; de connaître les qualités nécessaires à celui

qui devient chef, du fait de son engagement. Ces qualités sont surtout l'enthousiasme, la maîtrise de soi, le sens du réel et des autres, le désintéressement, l'esprit de décision et la ténacité.

Equipe de Princeville

Le monde a besoin de compétence. Le jeune doit le savoir et se préparer à devenir lui-même une compétence. C'est le sujet que l'équipe de Princeville avait à traiter. Il s'agissait de découvrir qui doit être compétent et pourquoi. Les participants ont réalisé que chacun, dans son domaine, doit être compétent, car chacun a à poser sa brique dans la construction de la cité de l'humanité.

On peut distinguer deux niveaux: personnel et social. Pour l'individu, il n'est pas difficile de comprendre que seuls les compétents ont chance de succès dans la vie. D'autre part, le chirurgien qui tient la vie de ses patients entre ses mains doit être compétent. Les hommes politiques qui tiennent la vie d'un pays entre leurs mains doivent l'être aussi, ainsi que les éducateurs et les parents qui ont une part dans la préparation des jeunes à la vie.

Collège Clarétain

L'équipe du Collège Clarétain était en pleine atmosphère pour parler de "solidarité".

de cette semaine, et jusqu'au 1er avril 1970.

Ce message conjoint des chefs de police J. Omer Fournier, de Victoriaville, et Guy Beauchesne, d'Arthabaska est transmis à titre d'information au public. On sait que les automobilistes qui ne tiennent pas compte de cette mesure peuvent se faire remorquer leur voiture et en être quittes pour régler la note.

On demande donc la collaboration du public afin que cette mesure soit respectée.

de cette semaine, et jusqu'au 1er avril 1970.

Ce message conjoint des chefs de police J. Omer Fournier, de Victoriaville, et Guy Beauchesne, d'Arthabaska est transmis à titre d'information au public. On sait que les automobilistes qui ne tiennent pas compte de cette mesure peuvent se faire remorquer leur voiture et en être quittes pour régler la note.

On demande donc la collaboration du public afin que cette mesure soit respectée.

Moto-neige

On désire également rappeler aux propriétaires de moto-neige l'importance des mesures de sécurité à prendre dans le maniement de ces "montures". Dans des mains non expérimentées, ces véhicules peuvent être très dangereux.

On recommande aux parents d'enseigner l'usage de ces véhicules à leurs enfants, et les inviter à suivre les règlements du code de la route provinciale qui la régit. Notons qu'il est interdit pour une moto-neige de circuler sur une rue ou une route. Il est cependant permis de croiser un chemin, mais les véhicules automobiles ont toujours priorité.

A l'intention des clubs qui empruntent souvent les mêmes parcours, on recommande l'installation de pancartes afin d'indiquer aux automobilistes les endroits de traversée de moto-neige.

Comment organiser les loisirs de la famille?

VICTORIAVILLE, (JD) — "S'il est vrai que le temps, c'est de l'argent, les personnes soucieuses d'améliorer leurs conditions de vie ne devraient-elles pas apprendre à économiser leur temps, à profiter le plus possible de leurs moments libres?"

Le directeur du Service des loisirs de la ville de Victoriaville, M. René Gauthier, se demande encore si, en 1969, il est concevable que des gens ne sachent quoi faire de leur corps et de leurs doigts. Et pourtant, que de temps perdu, que d'énergie gaspillée, surtout quand on considère les besoins de notre société et le rôle social revêtu à chacun.

M. Gauthier s'interroge aussi sur l'usage que les gens font généralement de leur temps libre, de même que la proportion du budget familial consacrée aux loisirs.

Selon lui, cette période de loisirs ou de temps libre doit être occupée systématiquement, sinon on s'abrutira par une vie sècle et monotone qui empêchera tout épanouissement de la personnalité et toute recherche des vraies valeurs. En somme, il faut vivre intensivement chaque journée, chaque heure, chaque minute, pour en arriver à mieux vivre sa vie.

Planification des loisirs

Les loisirs peuvent et doivent être produits pour soi-même, pour sa famille et pour la société.

Pour soi-même, par le perfectionnement de ses connaissances et de sa culture. Pour sa famille, en améliorant ses possibilités de revenus, en faisant soi-même les travaux de réparation, de bricolage ou d'artisanat, etc.

Pour la société, en participant aux œuvres sociales, culturelles ou autres, en occupant des mouvements pour faire profiter les autres de ses talents d'administrateurs.

M. Gauthier soutient que, même si les sommes que nous pouvons allouer aux loisirs sont minimes, il est possible de les

faire servir au développement et au perfectionnement de l'individu et de la famille.

"Chaque famille", ajoute-t-il, "devrait posséder sa petite bibliothèque, même si seuls des dépliants éducatifs, des brochures, des bouquins distribués gratuitement par certains ministères ou certains organismes comme la Caisse Populaire doivent en combler les rayons".

Au chapitre de l'éducation et de l'équilibre du foyer, les loisirs jouent un rôle extrêmement important. Les loisirs doivent être organisés non seulement sur un base individuelle, mais aussi familiale. Des parents sont nombreux à se plaindre de ce que les jeunes manquent d'initiative dans l'emploi de leur temps libre. Mais que font-ils eux-mêmes en ce domaine?

Pour ceux à qui leurs moyens financiers interdisent de profiter de vacances à l'extérieur, une planification des vacances à "Balconville" s'impose. "Durant toute l'année", d'opiner M. Gauthier, "il doit y avoir au programme de nos journées, de nos semaines, des activités familiales telles que des jeux de société, des auditions de disques, des repas sortant un peu de l'ordinaire. Si les loisirs ont pour fonction de favoriser une détente, une évacuation, ils doivent également favoriser les relations parents-enfants, faciliter les contacts entre les hommes, servir à l'amélioration de la condition de vie des familles.

Mentionnons encore les avantages que peuvent apporter dans l'économie du foyer, la pratique d'un hobby tel que le bricolage, la peinture, la reliure, le tricôt, etc. et un emploi secondaire de nature différente de l'emploi régulier.

Sommes-nous satisfaits de notre sort, de notre emploi, de notre qualité de citoyen? La réponse réside à ces trois questions doit servir de base à l'organisation de nos loisirs, des loisirs que l'automatisation rendra de plus en plus nombreux et importants. À l'horaire de nos journées.

Activités multiples et variées au nouveau Club Jeunesse 70

VICTORIAVILLE, (JD) — Les membres du nouveau Club Jeunesse 70 (ils dépassent le millier maintenant) constatent déjà que leur adhésion a pris une réelle valeur, même si le club n'est en opération que depuis quelques semaines.

Les dirigeants ont fixé à samedi prochain une soirée-discothèque à la salle de l'école secondaire Massicotte de Victoriaville. La soirée débutera à 8 h. 30 p.m. pour prendre fin à minuit.

Le lendemain après-midi, dimanche, les membres auront l'opportunité d'effectuer un voyage en autobus jusqu'à Grand'Mère afin d'aller appuyer leurs favoris, les Olympiques de Victoriaville dans une partie du calendrier régulier de la Ligue Junior "B" du Québec. Le départ aura lieu à midi.

Il est possible que les membres du Club Jeunesse 70 puissent, éventuellement bénéficier d'une autre réduction des frais de voyage par autobus pour les rencontres des Olympiques à l'extérieur. On effectue présentement des démarches en ce sens.

Il est aussi prévu au programme une soirée boîte à chanson, samedi soir, le 6 décembre, à la Cage de Verre du Collège de Victoriaville.

D'autre part, diverses maisons d'affaires de Victoriaville garantiront un escompte de 10 pour cent sur des achats faits à leur établissement par les détenteurs de cartes de membre du Club Jeunesse 70.

Par ailleurs, quatre candidates au titre de Mademoiselle Jeunesse 70 sont déjà connues. Ce sont Claire Massé, du Secondaire V, Chantal Paris, de l'école Albert Morissette, Ginette Lessard, de l'école St-David, et Elisabeth Roux, du CEGEP. Les candidates des écoles Massicotte, école du Meuble et des Métiers devront être présentes à la prochaine réunion du club.

Le gala de Mademoiselle Jeunesse aura lieu le 3 janvier. Le comité d'organisation se compose de Suzanne St-Cyr, Céline Jutras, Denis Ducharme, Pierre Hébert, Lucie Rondeau et M. René Gauthier.

A ce gala, une invitation a été lancée à Guy Godin, chansonnier et animateur.

Activités de loisirs

Activités de loisirs mises gratuitement à la disposition de la population, tous les soirs de la semaine, au gymnase de l'école secondaire Massicotte, de Victoriaville:

- Dimanche, de 7 heures p.m. à 10 heures p.m.: badminton, ballon-volant.
- Lundi, de 8 h. 30 p.m. à 10 heures p.m.: gymnastique féminine.
- Mardi, de 8 h. 30 p.m. à 10 heures p.m.: école du Meuble.
- Mercredi, de 8 h. 30 p.m. à 10 heures p.m.: cours de pré-ski.
- Jeudi, de 7 heures p.m. à 10 heures p.m.: Jeunesse ouvrière, jeux.
- Samedi, de 8 h. 30 a.m. à 11 h. 30 a.m.: activités des jeunes.
- Samedi, de 1 h. 30 p.m. à 4 h. 30 p.m.: activités Ados.

SKI-AUTRICHE
4 DEPARTS
Janvier : 31 — Février : 7-14-21
5314 — 15 jours —
AVIONS — HOTELS — REPAS
Simplonex Zenith 62110

NOUVELLE HAUSSE DE LA TAXE FONCIÈRE

DRUMMONDVILLE, (AR) — Pour la deuxième fois en l'espace de trois ans, la taxe foncière municipale de la cité de Drummondville a subi une nouvelle hausse, alors que les propriétaires auront à payer, cette année, \$0,10 du \$100 d'évaluation de plus que l'an dernier.

Cette nouvelle hausse porte à \$1,60 du \$100 d'évaluation le taux selon lequel sera facturée cette année la taxe foncière municipale, pour les propriétaires de la cité de Drummondville. Par contre, pour les propriétaires du secteur annexé de Grantham ouest, la taxe sera cette année de \$1,30 du \$100 d'évaluation, comparativement à \$1,17 du \$100 pour les propriétaires du secteur annexé de Drummondville-Ouest.

C'est la première fois que le budget municipal est adopté si tôt à l'automne, à Drummondville et cette situation a été rendue nécessaire par les nouvelles législations provinciales qui veulent que dorénavant les municipalités soumettent, pour le 1er décembre leur budget à Québec, pour approbation.

Les autres dépenses seront comme suit : service de secrétariat, \$27,970; service de la trésorerie, \$205,450; service de police et incendies, \$545,000; service utilitaires et travaux publics, \$840,400; service récréatif et communautaire, \$318,380; pour des dépenses totales de \$3,421,470. À l'administration et à l'entretien, tandis que le service de la dette, pour sa part, nécessitera une dépense totale de \$306,900, soit 0,82 pour cent du budget municipal, pour un grand total de dépenses de \$3,728,400, et un surplus d'administration de l'ordre de \$1,900 prévu pour l'année financière 1970, à Drummondville.

Adoption d'un budget record de \$3,730,300

DRUMMONDVILLE, (A. Ross) — Les autorités municipales de la cité de Drummondville ont adopté hier, au cours de leur réunion régulière, un budget record de \$3,730,300, pour le prochain exercice financier, soit le budget de l'année 1970.

Le budget de cette année représente une augmentation de \$117,000 sur celui de l'an dernier, soit une augmentation de 3,2 pour cent, ce qui fut déclaré comme étant très normal par l'échevin Prince. Ce dernier a également déclaré que les salaires des employés nécessitaient, cette année, une augmentation des dépenses de \$37,000, tandis que les avantages marginaux de la loi des accidents du travail provoquaient une augmentation, des dépenses de \$8,000, et qu'un autre \$5,000 doit être prévu pour la nouvelle assurance-maladie pour les employés.

Le budget de cette année représente une augmentation de \$117,000 sur celui de l'an dernier, soit une augmentation de 3,2 pour cent, ce qui fut déclaré comme étant très normal par l'échevin Prince. Ce dernier a également déclaré que les salaires des employés nécessitaient, cette année, une augmentation des dépenses de \$37,000, tandis que les avantages marginaux de la loi des accidents du travail provoquaient une augmentation, des dépenses de \$8,000, et qu'un autre \$5,000 doit être prévu pour la nouvelle assurance-maladie pour les employés.

Le budget de cette année représente une augmentation de \$117,000 sur celui de l'an dernier, soit une augmentation de 3,2 pour cent, ce qui fut déclaré comme étant très normal par l'échevin Prince. Ce dernier a également déclaré que les salaires des employés nécessitaient, cette année, une augmentation des dépenses de \$37,000, tandis que les avantages marginaux de la loi des accidents du travail provoquaient une augmentation, des dépenses de \$8,000, et qu'un autre \$5,000 doit être prévu pour la nouvelle assurance-maladie pour les employés.

A brûle-pourpoint

DRUMMONDVILLE, (RG) — Le camarade de travail Pierre Dozois, photographe, aura la chance, mercredi, de se rendre aux Etats-Unis afin d'y faire des photos publicitaires. De méchantes langues ont même laissé entendre que de jolis mannequins poseraient en bikini sur une moto-neige, dans les neiges du New-Hampshire; souhaitons qu'elles n'attrapent pas le rhume.

Pour solutionner les problèmes de finance:

Action conjointe du ministère de l'Education et de la Fédération des commissions scolaires

DRUMMONDVILLE, (RG) — Le secrétaire de l'Association des commissions scolaires du Centre du Québec, soit la zone 5, M. Maurice Milot, dans une action conjointe avec un officier du ministère de l'Education, tentera de solutionner, durant les semaines qui vont suivre, les problèmes de finance des commissions scolaires.

De nouveaux règlements

DRUMMONDVILLE, (AR) — Plusieurs règlements ont fait les frais de la première ou d'une deuxième lecture, au cours de la dernière réunion régulière du conseil municipal de la cité de Drummondville.

Le premier règlement à subir cette épreuve fut le règlement no 855, qui en était rendu au stade de la lecture publique, et qui a été adopté définitivement, sans opposition de la part des propriétaires.

Un club Léo à Drummondville: formation recommandée aux Lions

DRUMMONDVILLE, (RG) — Le gouverneur du district A 8 du club des Lions International, M. Yvon Goulet, qui était de passage à Drummondville, lundi soir, a suggéré au club local de fonder un club Léo. Il s'agit d'un organisme pour jeunes gens et jeunes filles de 15 à 21 ans, entièrement autonome, et qui tient deux assemblées par mois. Deux membres du club Lion assistent à ces assemblées afin, non pas de les diriger, mais de leur enseigner le "leadership". Selon les expériences passées du gouverneur Goulet, ces groupes de jeunes responsables organisent différents activités comme des danses, où le LSD n'est pas

Intersection dangereuses: les parents du secteur St-Joseph se groupent pour protéger leurs enfants

DRUMMONDVILLE, (AR) — Les parents des étudiants qui fréquentent les écoles du secteur St-Joseph ont décidé de se grouper pour demander au conseil municipal d'organiser un système de protection pour leurs enfants, aux intersections les plus dangereuses de ce secteur.

M. Clément Vincent à Ste-Perpétue: soirée d'information

DRUMMONDVILLE, (RG) — Le député de Nicolet à l'Assemblée nationale et ministre de l'Agriculture, M. Clément Vincent, rencontrera, le vendredi 5 décembre, à la salle Fleur-de-Lys de Ste-Perpétue, au cours d'une soirée récréative, et d'information les citoyens de Grand St-Esprit, St-Célestin, Ste-Monique, Ste-Brigitte et Ste-Perpétue. Il fera état des principales réalisations du gouvernement dans ces paroisses et verra des projets. Il rencontrera aussi les maires et conseillers municipaux, ainsi que ses organisateurs poitiques.

Au hockey mineur

DRUMMONDVILLE, (JM) — Dans la première partie de la catégorie Mosquito, le Benoit et Frères a vaincu le Charles Sportswear 3 à 0. Jocelyn Langlois a réussi deux filets et le troisième allait à Gilles Lacharité.

Subvention de \$10,000 pour des travaux de voirie à St-Jean-Baptiste de Nicolet

DRUMMONDVILLE, (RG) — Le conseil municipal de Saint-Jean-Baptiste de Nicolet recevra une subvention de \$10,000 du ministère de la Voirie pour défrayer le coût de la fourniture des tuyaux de regards d'égoût et puisard de l'égoût pluvial, qui sera construit par la municipalité sur le Chemin du Petit St-Esprit.

Contrat de près de 1 million à une firme de Drummondville: travaux sur la Transcanadienne

DRUMMONDVILLE, (AR) — Une compagnie drummondvilloise, l'Hydro Semences, vient de se voir confier deux importants contrats par le ministère provincial de la Voirie.

Contrat de près de 1 million à une firme de Drummondville: travaux sur la Transcanadienne

DRUMMONDVILLE, (AR) — Une compagnie drummondvilloise, l'Hydro Semences, vient de se voir confier deux importants contrats par le ministère provincial de la Voirie.

Sérénité: séance d'information

DRUMMONDVILLE, (JM) — Le service de régulation des naissances, (Sérénité) du secteur de Drummondville tenait récemment une séance publique d'information. Les responsables de ce mouvement ont rencontré environ 30 couples mariés, lors de cette rencontre qui a eu lieu à la Caisse Populaire St-Jean-Baptiste.

REOUVERTURE

appareils TV couleur, air climatisé, téléphone, confort moderne, etc.

MOTEL:

BAR-SALON: de style espagnol et très attrayant.

DISCOTHEQUE: "Le Donjon", là où l'atmosphère est bon. (Surveillez l'ouverture prochaine de la discothèque).

RESTAURANT: Repas complets, réceptions. L'endroit idéal pour vos rendez-vous d'affaires, pour le goûter d'après-midi ou de fin de soirée.

Entrepreneur

remanié à la suite d'un incendie est maintenant

ENTIEREMENT EN OPERATION

Qualité Service Personnel courtois.

Jean-Marc Desmarais, copropriétaire; Paul Courchesne, gérant

MOTEL 400 Ltée

114, Lindsay
Tél. 478-2595
31310

DRUMMONDVILLE

REOUVERTURE

appareils TV couleur, air climatisé, téléphone, confort moderne, etc.

MOTEL:

BAR-SALON: de style espagnol et très attrayant.

DISCOTHEQUE: "Le Donjon", là où l'atmosphère est bon. (Surveillez l'ouverture prochaine de la discothèque).

RESTAURANT: Repas complets, réceptions. L'endroit idéal pour vos rendez-vous d'affaires, pour le goûter d'après-midi ou de fin de soirée.

Entrepreneur

remanié à la suite d'un incendie est maintenant

ENTIEREMENT EN OPERATION

Qualité Service Personnel courtois.

Jean-Marc Desmarais, copropriétaire; Paul Courchesne, gérant

MOTEL 400 Ltée

114, Lindsay
Tél. 478-2595
31310

DRUMMONDVILLE

GROUPE SECURITE INC.
SERVICE D'AMBULANCE
24 HEURES
PAR JOUR
472-1104

LA TRIBUNE
TEL.: 478-1328

Drummondville

Gailukon
LE BON PAIN
DE CHEF NOU
GUERIN & FRERE Ltee
665, boul. Mercier — Drummondville

NOUVELLE HAUSSE DE LA TAXE FONCIERE

DRUMMONDVILLE, (AR) — Pour la deuxième fois en l'espace de trois ans, la taxe foncière municipale de la cité de Drummondville a subi une nouvelle hausse, alors que les propriétaires auront à payer, cette année, \$0,10 du \$100 d'évaluation de plus que l'an dernier.

Cette nouvelle hausse porte à \$1,60 du \$100 d'évaluation le taux selon lequel sera facturée cette année la taxe foncière municipale, pour les propriétaires de la cité de Drummondville. Par contre, pour les propriétaires du secteur annexé de Grantham ouest, la taxe sera cette année de \$1,30 du \$100 d'évaluation, comparativement à \$1,17 du \$100 pour les propriétaires du secteur annexé de Drummondville-Ouest.

C'est la première fois que le budget municipal est adopté si tôt à l'automne, à Drummondville et cette situation a été rendue nécessaire par les nouvelles législations provinciales qui veulent que dorénavant les municipalités soumettent, pour le 1er décembre leur budget à Québec, pour approbation.

Les autres revenus des collectivités graduels par une augmentation graduelle de la taxe. L'échevin Prince a également déclaré que la cité n'avait pas le choix parce que la hausse des dépenses principales en ce qui concerne les salaires, obligeait à rencontrer des obligations beaucoup plus grandes et que maintenant le gouvernement ne permet plus aux municipalités de présenter des budgets déficitaires.

Adoption d'un budget record de \$3,730,300

DRUMMONDVILLE, (A. Ross) — Les autorités municipales de la cité de Drummondville ont adopté hier, au cours de leur réunion régulière, un budget record de \$3,730,300, pour le prochain exercice financier, soit le budget de l'année 1970. Ce budget, selon les explications fournies par l'échevin Roger Prince, en charge des finances municipales, a déclaré que, cette année, les dépenses municipales sont encadrées dans les perspectives d'un plan quinquennal, ce qui ne permet pas de prévoir toutes les dépenses pour les 5 prochaines années, mais ce qui permet tout de même de prévoir les grandes lignes des dépenses et d'établir un programme qui permettra d'en arriver à une solution en ce qui concerne la situation financière, jugée beaucoup plus précaire l'an dernier que cette année.

La dette obligeait les autorités municipales à restreindre les dépenses au moins jusqu'en 1971, et que, pour cette raison, cette année, il n'y a des financements prévus que pour une somme de \$97,000 dans le budget municipal.

La taxe foncière, avec une somme de \$1,343,300, représente le plus gros apport au trésor municipal. Les autres revenus dans le domaine de la taxation sont les taxes d'affaires et permis mis \$145,000; service d'eau et sanitaire, \$730,000; la taxe d'amusement, \$60,000; la taxe de vente, \$750,000; et la compensation du gouvernement fédéral tenant lieu de taxes, \$25,000.

Le chapitre des dépenses, le service de la dette représente 31,6 pour cent du budget total, avec une somme de \$1,175,480, tandis que l'administration générale demandera un déboursé de \$210,650.

A brûle-pourpoint

DRUMMONDVILLE, (RG) — Le camarade de travail Pierre Dozois, photographe, aura la chance, mercredi, de se rendre aux Etats-Unis afin d'y faire des photos publicitaires. De méchantes langues ont même laissé entendre que de jolis mannequins poseraient en bikini sur une moto-neige, dans les neiges du New-Hampshire; souhaitons qu'elles n'attrapent pas le rhume.

Pour solutionner les problèmes de finance:

Action conjointe du ministère de l'Éducation et de la Fédération des commissions scolaires

DRUMMONDVILLE, (RG) — Le secrétaire de l'Association des commissions scolaires du Centre du Québec, soit la zone 5, M. Maurice Milot, dans une action conjointe avec un officier du ministère de l'Éducation, tentera de solutionner, durant les semaines qui vont suivre, les problèmes de financement des commissions scolaires de la zone.

De nouveaux règlements

DRUMMONDVILLE, (AR) — Plusieurs règlements ont fait les frais d'une première ou d'une deuxième lecture, au cours de la dernière réunion régulière du conseil municipal de la cité de Drummondville.

Un club Léo à Drummondville: formation recommandée aux Lions

DRUMMONDVILLE, (RG) — Le gouverneur du district A 8 du club des Lions International, M. Yvon Goulet, qui était de passage à Drummondville, lundi soir, a suggéré au club local de fonder un club Léo. Il s'agit d'un organisme pour jeunes gens et jeunes filles de 13 à 21 ans, entièrement autonome, et qui tient deux assemblées par mois. Deux membres du club Lion assistent à ces assemblées afin, non pas de les diriger, mais de leur enseigner le "leadership". Selon les expériences passées du gouverneur Goulet, ces groupes de jeunes responsables organisent différentes activités comme des danses, où le LSD n'est pas de la partie.

Intersection dangereuses: les parents du secteur St-Joseph se groupent pour protéger leurs enfants

DRUMMONDVILLE, (AR) — Les parents des étudiants qui fréquentent les écoles du secteur St-Joseph ont décidé de se grouper pour demander au conseil municipal d'organiser un système de protection pour leurs enfants, aux intersections les plus dangereuses de ce secteur.

Contrat de près de 1 million à une firme de Drummondville: travaux sur la Transcanadienne

DRUMMONDVILLE, (AR) — Une compagnie drummondvilloise, l'Hydro Semences, vient de se voir confier deux importants contrats par le ministère provincial de la Voirie.

Subvention de \$10.000 pour des travaux de voirie à St-Jean-Baptiste de Nicolet

DRUMMONDVILLE, (RG) — Le conseil municipal de Saint-Jean-Baptiste de Nicolet recevra une subvention de \$10,000 du ministère de la Voirie pour défrayer le coût de la fourniture des tuyaux de regards d'égoût et puisard de 1600 piastres, qui sera construit par la municipalité sur le Chemin du Petit St-Esprit.

Sérénas: séance d'information

DRUMMONDVILLE, (JM) — Le service de régulation des naissances, (Sérénas) du secteur de Drummondville tenait récemment une séance publique d'information. Les responsables de ce mouvement ont rencontré environ 30 couples de fiancés et 5 couples de gens mariés, lors de cette rencontre qui a eu lieu à la Caisse Populaire St-Jean-Baptiste.

Intersections dangereuses: les parents du secteur St-Joseph se groupent pour protéger leurs enfants

La requête spécifique, entre autres, que, dans ce secteur, sur la rue Notre-Dame, il y a trois lumières de circulation à trois intersections consécutives et que, trop souvent, les automobilistes accélèrent, pour être sûrs de pouvoir traverser les trois intersections avant que la lumière ne devienne rouge, ce qui met la vie des écoliers en danger.

Le hockey mineur tente de survivre

DRUMMONDVILLE, (JM) — Le hockey mineur de Drummondville, qui connaît présentement certaines difficultés financières, organise, pour le 6 décembre, une soirée dansante qui se tiendra à la salle de la Légion Canadienne.

Le hockey mineur tente de survivre

Il serait donc de mise que toute la population et en particulier les parents des jeunes se rendent en grand nombre à cette soirée dansante. Plusieurs de ces derniers vont encourager régulièrement leurs enfants qui évoluent sur la patinoire, mais il faudrait ici qu'un geste de remerciement soit posé à l'égard de la direction du hockey mineur qui, depuis 1957, travaille pour les jeunes.

Au hockey mineur

DRUMMONDVILLE, (JM) — Dans la première partie de la catégorie Mosquito, le Benoit et Frères a vaincu le Charles Sportswear 3 à 0. Jocelyn Langlois a réussi deux filets et le troisième allait à Gilles Lacharité.

REOUVERTURE

Votre populaire Motel 400 réaménagé à la suite d'un incendie est maintenant **ENTIEREMENT EN OPERATION**

MOTEL: appareils TV couleur, air climatisé, téléphone, confort moderne, etc.

BAR-SALON: de style espagnol et très attrayant.

DISCOTHEQUE: "Le Donjon", là où l'atmosphère est bon. (Surveillez l'ouverture prochaine de la discothèque).

RESTAURANT: Repas complets, réceptions. L'endroit idéal pour vos rendez-vous d'hommes d'affaires, pour le goûter d'après-midi ou de fin de soirée.

Qualité Service Personnel courtois.

MOTEL 400 Ltée

Jean-Marc Desmarais, copropriétaire; Paul Courchesne, gérant

114, Lindsay
Tél. 478-2595
31319

DRUMMONDVILLE

Le hockey mineur tente de survivre

DRUMMONDVILLE, (JM) — Le hockey mineur de Drummondville, qui connaît présentement certaines difficultés financières, organise, pour le 6 décembre, une soirée dansante qui se tiendra à la salle de la Légion Canadienne.

Le hockey mineur tente de survivre

Il est à souhaiter que les parents et toute la population appuieront la Ligue de hockey mineur de Drummondville Inc., car cette dernière disparaîtra d'ici 1970 si aucune aide lui est apportée.

Le hockey mineur tente de survivre

DRUMMONDVILLE, (JM) — Le hockey mineur de Drummondville, qui connaît présentement certaines difficultés financières, organise, pour le 6 décembre, une soirée dansante qui se tiendra à la salle de la Légion Canadienne.

Le hockey mineur tente de survivre

Il est à souhaiter que les parents et toute la population appuieront la Ligue de hockey mineur de Drummondville Inc., car cette dernière disparaîtra d'ici 1970 si aucune aide lui est apportée.

Le hockey mineur tente de survivre

DRUMMONDVILLE, (JM) — Dans la première partie de la catégorie Mosquito, le Benoit et Frères a vaincu le Charles Sportswear 3 à 0. Jocelyn Langlois a réussi deux filets et le troisième allait à Gilles Lacharité.

Le hockey mineur tente de survivre

Il est à souhaiter que les parents et toute la population appuieront la Ligue de hockey mineur de Drummondville Inc., car cette dernière disparaîtra d'ici 1970 si aucune aide lui est apportée.

Chronique judiciaire

THETFORD MINES, (MD) — Un père de famille de huit enfants de Thetford Mines a été condamné à purger une peine d'une journée d'emprisonnement. Le prévenu avait auparavant reconnu sa culpabilité devant une accusation de vol de calorifères d'une valeur de \$180.

Le gérant d'un important établissement commercial du centre-ville de Thetford Mines devra verser une amende de \$100. Il a ouvert son établissement après l'heure de fermeture prescrite par la loi.

Un jeune homme de Thetford Mines a échappé d'une peine d'un mois de prison pour un vol par effraction de \$450. La sentence a été prononcée par le juge P.-E. Baillargeon, de la Cour des sessions de la paix du district judiciaire de Mégantic. L'inculpé a plaidé coupable. Le vol avait été perpétré dans un hôtel de la ville de l'Amiante, et l'accusé s'était enfui avec la caisse enregistreuse en plus de causer des dégâts de l'ordre de \$80 dans l'établissement. Ce même jeune homme a ensuite été condamné à une journée supplémentaire de prison pour avoir troublé la paix publique en tirant un coup de fusil à la sortie d'un hôtel. Deux autres jeunes hommes de la ville de l'Amiante ont bénéficié d'un sursis au prononcé de la sentence pour une période de six mois après qu'ils eurent avoué leur culpabilité à une accusation identique.

Le jeune Baillargeon rendra vraisemblablement sa sentence, demain, dans le cas d'un citoyen de Thetford Mines accusé du recel de sept moteurs et diverses pièces d'auto-neige d'une valeur approximative de \$2.000. Deux présumés complices de l'inculpé ont, pour leur part, choisi de comparaître devant une Cour composée d'un juge et deux jurés. Leur enquête préliminaire a été ajournée à une date ultérieure. Les articles trouvés en possession de l'accusé avaient été volés à l'entrepôt de la firme Sna-Jet à Robertsonville. Le prévenu est un habitué des Cours de justice et il est écroué depuis le 30 octobre, date de son arrestation.

Fibres sportives

Par ANDRÉ GAGNON

THETFORD MINES — Dans les Fibres Sportives du 12 novembre, nous écrivions que Mario Lambert et Alain Dumas tardaient à retrouver leur aplomb. Eh bien, dès le lendemain ces deux joueurs prenaient part à 7 et 5 points respectivement pour conduire les Braves à une victoire de 9-4 sur les Acadiciens d'Asbestos. Ils ont continué à se distinguer et Alain Dumas s'est même emparé de la tête des compteurs.

Les Braves ont affiché une tenue tout simplement pitoyable dimanche dernier alors qu'ils ont encaissé un revers de 7-4 aux mains du Royal de Lac-Mégantic. Les Braves ont réellement une meilleure équipe que le Royal mais ils ne l'ont pas démontré dimanche. Ils ont joué du bon hockey dans les 10 premières minutes de jeu de la deuxième période et ils ont alors marqué trois buts. Bien entendu, ils est normal qu'une équipe connaisse une mauvaise soirée de temps à autre, mais tout de même, des performances comme celle de dimanche, ne devront pas se répéter trop souvent.

Réjean Argouin devait être relevé de sa suspension après la joute du 13 novembre. C'est ce que le représentant de la QAHA pour les Cantons de l'Est, avait déclaré. Par la suite, le président de cet organisme, M. Clyde McCarthy, annonçait que le pilote des Braves ne pourrait diriger son équipe avant le 30 novembre. M. McCarthy a bien spécifié que Argouin n'était pas coupable mais qu'il fallait bien que quelqu'un soit puni. Réjean Argouin devait être suspendu pour 16 joutes mais en incluant les exhibitions, sa suspension aura été de 23 parties.

Lors de la joute contre les Castors de Sherbrooke, Jean-Roch Lessard a démontré, non seulement, qu'il pourrait figurer dans la Ligue Junior "A" du Québec, mais qu'il serait même dans la catégorie des bons joueurs de défense. Alain Dumas nous disait au début de la saison que Lessard était supérieur à tous les défenseurs des Castors de Sherbrooke, exception faite de Bédard. Par sa performance contre ces mêmes Castors, Jean-Roch a donné raison à son coéquipier.

Une excursion par autobus a été organisée pour les sportifs thetfordois qui désiraient assister à la joute de hockey entre les Canadiens de Montréal et les Red Wings de Detroit, le 20 décembre prochain, au Forum de Montréal. Les intéressés sont invités de communiquer avec M. Serge Tanguay, au terminus d'autobus.

L'équipe de hockey du CEGEP de Thetford Mines a érasé celle du CEGEP de Chicoutimi au compte de 9-3 samedi dernier à Chicoutimi. Jean Fradette, le champion compteurs des Canadiens Junior "A" de Thetford Mines au cours des deux dernières saisons, fut la grande étoile du match avec quatre buts. Alain Dumas s'est également distingué avec deux buts. L'équipe thetfordoise était privée des excellents services de Mario Lambert et Michel Loignon.

Alain Dumas en tête des compteurs chez les Braves

THETFORD MINES, (AG) — Alain Dumas s'est emparé de la tête des compteurs chez les Braves de Thetford Mines avec un total de 17 points, délogeant ainsi Gilles Arsenault qui est glissé au 2e rang avec 16 points. Arsenault domine toujours pour les buts avec 11 tandis que le défenseur Jean-Roch Lessard est le meilleur pour les assistances avec 13.

Les Braves ont compté 51 buts depuis le début de la saison tandis que les cerbères Yvon Pouliot et Alain Juneau en ont alloué 52 aux clubs adversaires.

Fait assez rare dans le hockey, le joueur le plus puni chez les Braves est le gardien de buts Yvon Pouliot avec 55 minutes de pénalisation. Par contre, le joueur le plus gentilhomme est Renaud Perron qui n'a pas encore visité le banc des punitions depuis le début de la présente campagne.

Les Braves ont attiré un grand total de 6631 spectateurs pour une moyenne de 1105 par joute.

COMpteurs DES BRAVES JR "B"

Après la joute du 23 novembre

Nom	PJ.	Buts	Ass.	Tot.	Pun.
Alain Dumas	11	9	8	17	42 min.
Gilles Arsenault	11	11	5	16	14 min.
Mario Lambert	11	6	9	15	16 min.
Jean-Roch Lessard	11	2	13	15	15 min.
Renaud Perron	11	3	15	0	0 min.
Guy Roy	9	4	7	11	28 min.
Alain Perron	11	4	6	10	2 min.
Martial Cloutier	11	3	5	8	48 min.
Normand Henri	11	5	2	7	4 min.
Jean-Marie Lehoux	10	3	4	7	18 min.
Michel Loignon	11	0	4	4	10 min.
Pierre Labonté	9	0	3	3	14 min.
Maurice Lemay	11	0	3	3	22 min.
Bernard Poulin	11	0	2	2	0 min.
Mario Duval	10	3	1	2	27 min.
André Michaud	11	0	0	0	4 min.
Yvon Pouliot	9	0	0	0	56 min.
Alain Juneau	5	0	0	0	0 min.

Moyenne des gardiens de buts: Yvon Pouliot 4.30; Alain Juneau 5.70.
Assistances: 6631. Moyenne: 1105.

DECES DE MME DONAT SAMSON A LA SUITE D'UNE LONGUE MALADIE

THETFORD MINES, (B.F.) — Une famille avantageusement connue et estimée de Thetford Mines vient d'être plongée dans le deuil par suite du décès de Mme Donat Samson (Alphonse Létourneau) décédée hier matin à l'hôpital St-Joseph après une longue maladie, à l'âge de 67 ans et trois mois. La disparue était la mère du président de la Commission scolaire de la cité de Thetford Mines, M. Ronald Samson, également commissaire à la CSRA.

Les funérailles auront lieu vendredi matin à l'église St-Alphonse de Thetford.

La défunte laisse 8 enfants: MM. et Mmes Roméo Roussin (Monique), Roland Samson,

Dans le domaine industriel

Le développement régional a collaboré en 1968 à la réalisation de 139 projets d'expansion

THETFORD MINES, (BF) — Commentant hier le dernier rapport publié par le ministre de l'Industrie et du Commerce, le député Mégantic à l'Assemblée nationale, Me Marc Bergeron, notait que le Service du développement régional a collaboré au cours de l'année fiscale 1968 à la réalisation de 139 projets d'expansion d'usines dans son comté, projets comportant des investissements de \$138.445.000 et la création de 1.774 emplois.

Le député Bergeron a fait remarquer que dans la région des Cantons de l'Est, quatre nouvelles industries ont été implantées avec un investissement de \$186.000 pour la création de 61 emplois, tandis que

l'on agrandissait 20 usines au coût de \$6.583.000, ce qui permit d'augmenter la main-d'oeuvre de 110 employés.

Ailleurs, D'autre part, dans la région des Bois-Francis (Drummond, Nicolette et Arthabaska), quatre nouvelles industries s'implantèrent au coût de \$2.719.000 et créèrent 210 nouveaux emplois.

En outre, toujours dans le même secteur, 25 usines existantes s'agrandissaient au coût de \$11.531.000 et suscitaient la création de 256 nouveaux emplois.

"Plus au nord, dans la vallée de la Chaudière et de la Beauce, de poursuivre Me Bergeron, industries nouvelles ouvraient leurs portes attirant un investissement de \$3.390.000 et 183 nouveaux emplois, tandis que 16 industries existantes priaient de l'expansion au prix de \$1.815.000 et offraient 301 nouveaux emplois."

La région sud du St-Laurent a profité des mesures prises par le gouvernement pour décentraliser l'industrie. A l'appui de cette allocation, il a ré-

véillé qu'au cours de la dernière année les délégués régionaux du ministère de l'Industrie et du Commerce dans les 10 régions administratives de la province ont réussi à attirer l'établissement de 69 nouvelles entreprises, lesquelles ont commandé un investissement global de \$96.684.000 et créé 3.229 emplois.

Le Centre de la main-d'oeuvre de la cité a reçu 3,379 solliciteurs d'emplois dans l'année 67-68

THETFORD MINES, (BF) — Le rapport annuel du ministère du Travail du Québec pour l'exercice financier 1967-68 mentionne que le Centre de main-d'oeuvre de Thetford Mines a reçu durant cette période 3.379 solliciteurs d'emplois et que 2.387 cas ont été soumis pour embauche. Par ailleurs, le Centre fut informé de 2.339 offres d'emploi de la part des entreprises et sur ce nombre, 2.188 personnes ont bénéficié de placement.

En faisant part des grandes lignes de ce rapport aux membres de la presse, hier, le député de Mégantic, Me Marc Bergeron, a précisé que sur le total des solliciteurs d'emplois, on dénombrait 3.135 hommes et 244 femmes.

"Au cours de cette même année, de constater Me Bergeron, quelque 194.013 personnes se sont adressées aux 51 Centres de main-d'oeuvre du Québec pour obtenir un emploi et les placements ont profité à 93.561 d'entre elles".

Fait à signaler, c'est dans la construction que le plus grand nombre d'hommes ont été placés, soit 55.133 ou 58,9% de tous les secteurs ouverts au travail. L'exploitation forestière en a reçu 5.854; les services, 5.997; la fabrication, 4.418; et le transport, 3.003.

Le député Bergeron a noté que certains ministères eux-mêmes ont contribué directement par des travaux divers à l'économie québécoise. C'est ainsi que sur les 924 contrats al-

lourés par le ministère de la Voirie, au montant de \$56.565.550, un montant de \$11.011.212 fut versé en salaires aux ouvriers embauchés pour des travaux de voirie sur les autoroutes de la Transcanadienne. Le même ministère, division des ponts, approuva 21 contrats totalisant une somme de \$2.609.827 dont \$582.524 furent distribués en salaires.

Le ministère de l'Agriculture avança 233 projets impliquant un investissement de \$3.763.496 dont \$1.523.416 en salaires. Pour sa part le ministère des Richesses naturelles adjugea trois contrats représentant \$1.003.500 dont \$212.402 en salaires.



BEAUCOUP PLUS QUE 5 MINUTES — Le souvenir du passage de la troupe du Théâtre populaire du Québec à Thetford Mines demeurera beaucoup plus longtemps que 5 minutes, voire à jamais inoubliable! Le crédit de cette réussite au bilan de la Société artistique de Thetford Mines, dont le président est Me Jean-Marc Roberge, notaire. La photo ci-haut nous montre les quatre comédiens qui se partageaient la distribution de la pièce "Encore 5 minutes" causant avec le responsable du comité théâtral de la SAT, M. Pierre Sévigny, journaliste-éditorialiste.

(Photo La Tribune, Thetford Mines)

Les propriétaires de motos-neige groupés en association à Black Lake

BLACK LAKE, (MD) — Les propriétaires de motos-neige de Black Lake viennent de se grouper en association.

M. Jean-Guy Grenier a été élu président de cet organisme. M. Réjean Pomerleau agit comme vice-président. M. Alain Laviolette cumule les fonctions de secrétaire-trésorier. Au nombre des directeurs, on retrouve MM. Roland Poulin, Wilford Gagné, Eddy Hoyle, Robert Carrier et Raymond Roy.

Ils opéreront sous le vocable "Association des propriétaires de motos-neige de Black Lake".

Le but premier de la formation de cette association est d'unir tous les propriétaires de motos-neige de Black Lake respecter le nouveau règlement municipal que le conseil de ville de l'endroit a adopté le printemps dernier.

Des cours de sécurité seront donnés en collaboration avec le chef de police de Black Lake. Différents vendeurs de mo-

tos-neige donneront aussi des cours aux membres. L'association organisera des rallyes et des courses au cours de l'hiver. D'autres projets sont à l'étude comme une exposition de motos-neige, un souper canadien et le dimanche des enfants. Les membres seront avisés à l'avance de ces activités.

Ceux qui désirent adhérer à l'association des propriétaires de motos-neige de Black Lake n'ont qu'à communiquer avec les membres du bureau de direction.

Formation d'une Association de parents de la paroisse Notre-Dame de la Présentation

THETFORD MINES, (BF) — Sous les auspices du Conseil paroissial de pastorale de Notre-Dame de la Présentation, une association de parents sera vraisemblablement formée ce soir dans cette paroisse thetfordoise, dans le cadre d'une assemblée qui débutera à 8 heures au sous-sol.

Invité à commenter ce refus, M. Allaire a déclaré qu'il n'avait pu rejoindre le président de la commission scolaire pour obtenir la dite autorisation, en raison du décès de la mère de ce dernier. "Je n'ai donc pas osé donner l'autorisation de distribuer les lettres circulaires aux élèves sans avoir contacté au préalable les membres de la commission, ce que je dois d'ailleurs faire à l'assemblée de ce soir."

Un porte-parole du Conseil de pastorale nous a fait part hier soir que le directeur des études, M. Eloi Allaire, avait refusé la distribution aux élèves de Notre-Dame des lettres circulaires invitant les parents à l'assemblée de ce soir.

Adolescents arrêtés en rapport avec un vol par effraction

LAC - MEGANTIC (GD) — La Sûreté municipale a appréhendé deux adolescents qui se seraient emparés par effraction d'une somme de \$600 dans une résidence du quartier Sud la semaine dernière.

L'un des suspects comparaitra le 11 décembre devant la Cour des Sessions de la Paix tandis que l'autre sera probablement confié à la garde de la Cour du Bien-Etre Social, étant donné son jeune âge.

Il s'agissait du vol d'argent le plus important à être commis à Lac - Mégantic depuis quelques années.

Un "mini-congrès" régional de ballon sur glace à Victoriaville

VICTORIOVILLE, (JD) — La nouvelle Fédération provinciale de ballon sur glace du Québec tiendra un mini-congrès régional, ce soir, au Motel Lion d'Or de Victoriaville.

Le président pour la région des Cantons de l'Est, Normand Arbour, de Victoriaville, accueillera alors les magnats de cette nouvelle section de la Confédération des sports du Québec. M. Claude Genest, de Montréal, et son comité, seront les principaux invités pour cette occasion.

Plusieurs membres des loisirs régionaux, dont l'animateur Bertrand Beaulieu, seront aussi présents, de même que plusieurs membres locaux du Service des loisirs.

Les invités et la direction du circuit régional O'Keefe se réuniront au souper, vers 6 heures, ce soir, après quoi toutes les équipes de la région des Cantons de l'Est sont invitées à assister à l'assemblée plénière de huit heures. On expliquera alors l'établissement de cette nouvelle fédération, son but, ses objectifs et ses avantages au niveau provincial.

M. Arbour compte bien faire de ce mini-congrès un réel succès, et attend environ 400 joueurs de ballon sur glace à cette réunion générale d'information sur un sport en pleine évolution, et qui connaît de plus en plus de popularité.

Ex-montrealais condamné à deux ans de pénitencier aux sessions

THETFORD MINES, (MD) — Un ex-montrealais récemment établi à Thetford Mines, a échappé, hier après-midi, d'une peine de deux ans de pénitencier pour un vol par effraction d'une valeur de \$550 et deux métaux. Il s'agit de Jacques Roy 36 ans.

La sentence a été imposée par le juge P.-E. Baillargeon, de la Cour des sessions de la paix du district judiciaire de

Mégantic. Le condamné avait reconnu sa culpabilité aux accusations portées contre lui. Le vol par effraction avait été perpétré à l'épicerie Ligouri Houle, 127 rue Mailhot, à Thetford Mines.

Casier judiciaire Jacques Roy possédait un casier judiciaire très chargé. Dans le passé, il fut conduit à plusieurs reprises derrière les barreaux, plus spécialement à Cowansville et à Montréal.

Son procureur a imploré la clémence du juge parce qu'il commettait ses bévues lorsqu'il était en état d'ébriété. Jacques Roy a admis être un alcoolique et qu'il est venu résider à Thetford Mines pour fuir ses mauvais compagnons de Montréal. Il a également relaté une enfance malheureuse. Il a quitté le foyer paternel à douze ans.

Une soirée d'études à l'école Albert Carrier pour situer la place du laïc

THETFORD MINES, (BF) — Une soirée d'études se déroulera dimanche, le 30 novembre, à l'école secondaire Albert Carrier, de Thetford Mines, sous les auspices du Conseil régional du laïc de l'Amiante, pour situer la place du laïc dans l'Église.

Deux principaux thèmes coiffent les discussions en ateliers de même que la synthèse générale de ces délibérations. On s'interrogera effectivement à savoir si les laïcs, de quelques classes ou milieux qu'ils soient, occupent la place qu'ils désirent dans l'Église. On essaiera en même temps de déterminer si l'Église répond aux besoins du monde actuel et aux attentes des hommes et des femmes de notre temps.

Comme le faisait remarquer hier le président du conseil régional du laïc de l'Amiante, M. Claude Boulanger, ces sujets rejoignent ceux posés par la Commission sur les laïcs et l'Église (commission Dumont). Ces thèmes seront abordés à partir d'un document audio-visuel qui montrera diverses parures ou classes de la population qui s'expriment sur ces questions d'actualité.

commun à la salle du catéchisme de l'institution. Les ateliers d'études se remettront ensuite à la tâche jusqu'à 9h.45 p.m. La plénière est prévue pour 10 heures p.m., et c'est alors qu'on tirera les conclusions ou la synthèse de cette session d'études.

Ont été conviés à cette assemblée générale les représentants des autorités religieuses, municipales, scolaires, de même que des délégués de corps intermédiaires et sociaux.

Les personnes qui n'auraient pas reçu d'invitation particulière et qui souhaiteraient apporter leur participation à cette rencontre, sont priées de communiquer sans délai avec le Conseil régional de pastorale, au no de téléphone 335-9735.

Le Conseil régional du laïc de l'Amiante a été constitué à l'issue du passage de la grande mission. Outre le président Claude Boulanger, son exécutif groupe également Mlle Lise Binet, secrétaire, M. l'abbé Jacques Tanguay, aumônier, Mme André Lessard et M. Michel Paré, directeurs.

Vol d'automobile à Thetford: l'enquête se poursuit

THETFORD MINES, (B.F.) — Un résident de Robertsonville s'est fait voler son automobile lundi après-midi à Thetford Mines. Il s'agit de M. Paul Rodrigue, propriétaire d'une Chevrolet hard-top '66, vert foncé, et immatriculée 9G-2301.

Le délit a été commis entre 2h. 30 et 7h. 30 lundi soir, alors

que le véhicule de M. Rodrigue était en stationnement en face du no civique 759 rue Johnson, à Thetford Mines.

Le vol a aussitôt été rapporté à la Sûreté Thetfordoise, et l'enquête est présentement dirigée par le capitaine-détective Jean-Paul Paradis.

Hier soir, ce dernier nous apprenait que la voiture n'avait pas encore été retrouvée.

SOIREE DE DECORATION DE NOEL DE LA SOCIETE D'HORTICULTURE

THETFORD MINES, (MD) — La soirée de décoration de Noël de la Société d'horticulture de Thetford Mines aura lieu mardi, le 9 décembre, au local de la loge des Elans.

La salle pour l'enregistrement et le montage des pièces sera ouverte à tous les membres entre 2 heures et 5 heures p.m. Les juges procéderont au choix des pièces gagnantes entre 6 heures et 7 heures.

Les membres qui désireront examiner les exhibits exposés, avant la soirée, pourront le faire à compter de 7 heures p.m. sur présentation de leur carte de membre en règle. La nouvelle carte 1970 est due depuis le 31 octobre 1969. Lors de la soirée du 9 décembre, la reine des fleurs et les duchesses seront présentées pour le renouvellement des cartes de membre.

Soirée La soirée de décoration de Noël débutera par le mot du président, la lecture du bilan financier de l'année terminée et l'élection des membres honoraires et actifs du bureau de direction pour l'an 1970 de la Société d'horticulture de Thetford Mines.

La démonstration des pièces exposées se fera par l'assistance en collaboration avec les directeurs de la Société d'horticulture. Chaque membre est invité à apporter une ou plusieurs pièces afin d'augmenter le plus possible la soirée.

Des prix de présence seront donnés et un café sera ensuite servi.

Pas de changements majeurs au budget de Disraeli en 70?

DISRAELI, (HD) — La municipalité de Disraeli ne prévoit pas de changements majeurs au budget de 1970. Bien que les prévisions budgétaires doivent être soumises au début de 1970, il semble jusqu'à maintenant que la tendance soit à l'optimisme.

En effet, depuis 1963, la dette par capita a continuellement diminué. Elle est passée de \$16.72 en 1964 à \$9.13 en 1968. On signale également que la population augmente graduellement et que de nombreuses constructions sont en marche.

L'éducation, la religion, la famille... et les FND

VICTORIOVILLE, (JD) — "L'éducation et la famille" tel était le thème de l'exposé fait par les deux invités à la dernière rencontre des Fovers Notre-Dame de Victoriaville, au sous-sol de l'église St-Gabriel.

Sœur Thérèse Bellemare et l'abbé Emilien Lavoie, tous deux responsables au Centre diocésain de la recherche pastorale, traitaient de l'éducation dans la famille. Un document servait de base à l'exposé, soit l'enquête sur la famille réalisée l'an dernier.

L'éducation est-elle un problème important au sein de la famille? L'enquête révèle que 33 pour cent des familles du diocèse y voient un grand problème. Les parents affirment que leur rôle en éducation est plus considérable qu'autrefois. Les parents se sentent-ils aptes à assumer leur fonction? "Il semble évident, d'après l'enquête, que les parents ont besoin d'aide", ajoute Sœur Bellemare. "C'est aide, il la trouveront auprès d'autres parents, des professeurs et au sein de mouvements tels les FND."

L'abbé Lavoie, pour sa part, a parlé de la vie religieuse des familles. "La mentalité religieuse actuelle de nos familles du diocèse semble dans la confusion". Ainsi, l'enquête dit que 97 pour cent des familles estiment utiles les conseils prodigués par les prêtres pour le bonheur du ménage. Pourtant, 68 pour cent de ces mêmes familles affirment que le fait d'être catholiques n'influence pas leur vie familiale. Cette confusion est sans doute le résultat de l'évolution dans la mentalité religieuse.

Enfin, il semble qu'il y ait dissociation entre les valeurs humaines de la famille et la vie chrétienne. Ainsi, 82 pour cent des couples discutent fréquemment de leurs enfants, 72 pour cent de la politique et 38 pour cent de religion.

Après les exposés de Sœur Bellemare et de l'abbé Lavoie, une période de questions a permis un libre échange entre les invités et les membres du FND.